



**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE-S**  
soumise à la LPrNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

**Dossier No DP 346/76/2024**

**A remplir par le responsable communal**

Requête reçue le :                      Responsable communal : M. Christophe Paroz  
Visite sur place :    8 juillet 2024    Arbre(s) dangereux :             OUI     NON  
En présence de :

**A remplir par le requérant de l'abattage**

A. Intervenants :	Raison sociale ou adresse
Propriétaire	Commune de Montreux 1820 Montreux
Demandeur	Service des espaces publics, section des espaces verts

**A remplir par le requérant de l'abattage**

B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre	
Adresse	Av. des Pléiades 6 – 1815 Clarens
Parcelle No	DP 346

**A remplir par le requérant de l'abattage**

C. Motif(s) de la demande
Motifs <u>invoqués par le requérant</u> : les arbres sont secs sur pied

**A remplir par le responsable communal**

D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre				
No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) - Ø à 130 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	Quercus cerris	Chêne chevelu	7 cm	
2	Quercus cerris	Chêne chevelu	7 cm	
3	Quercus cerris	Chêne chevelu	7 cm	

<b>E. Motifs admis selon la LPrPNP</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés <input type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole <input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe) <input type="checkbox"/> Aucun motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : les arbres sont secs sur pied.
<b>F. Préavis du service des espaces publics</b>
<input checked="" type="checkbox"/> favorable à l'abattage <input type="checkbox"/> défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal) <input type="checkbox"/> la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.
<b>G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité</b>
<input checked="" type="checkbox"/> L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent) <input checked="" type="checkbox"/> Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue) <input type="checkbox"/> Refuser l'abattage pour les motifs suivants : <input type="checkbox"/> Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage <input type="checkbox"/> Autres recommandation d'entretien :
<b>H. Compensation prévue</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle plantation : 3 arbres majeurs d'une hauteur de minimum 2m50 à la plantation <input type="checkbox"/> Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique C. Caractéristique de l'arbre)
<b>I. Affichage au pilier public</b>
Date d'affichage au pilier public : du 26.07.2024 au 24.08.2024
<b>J. Remarque(s) éventuelle(s)</b>

Le collaborateur technique : Christophe Paroz

Date : 15.07.2024

Visa : 

Le chef de service : Patrick Aubort

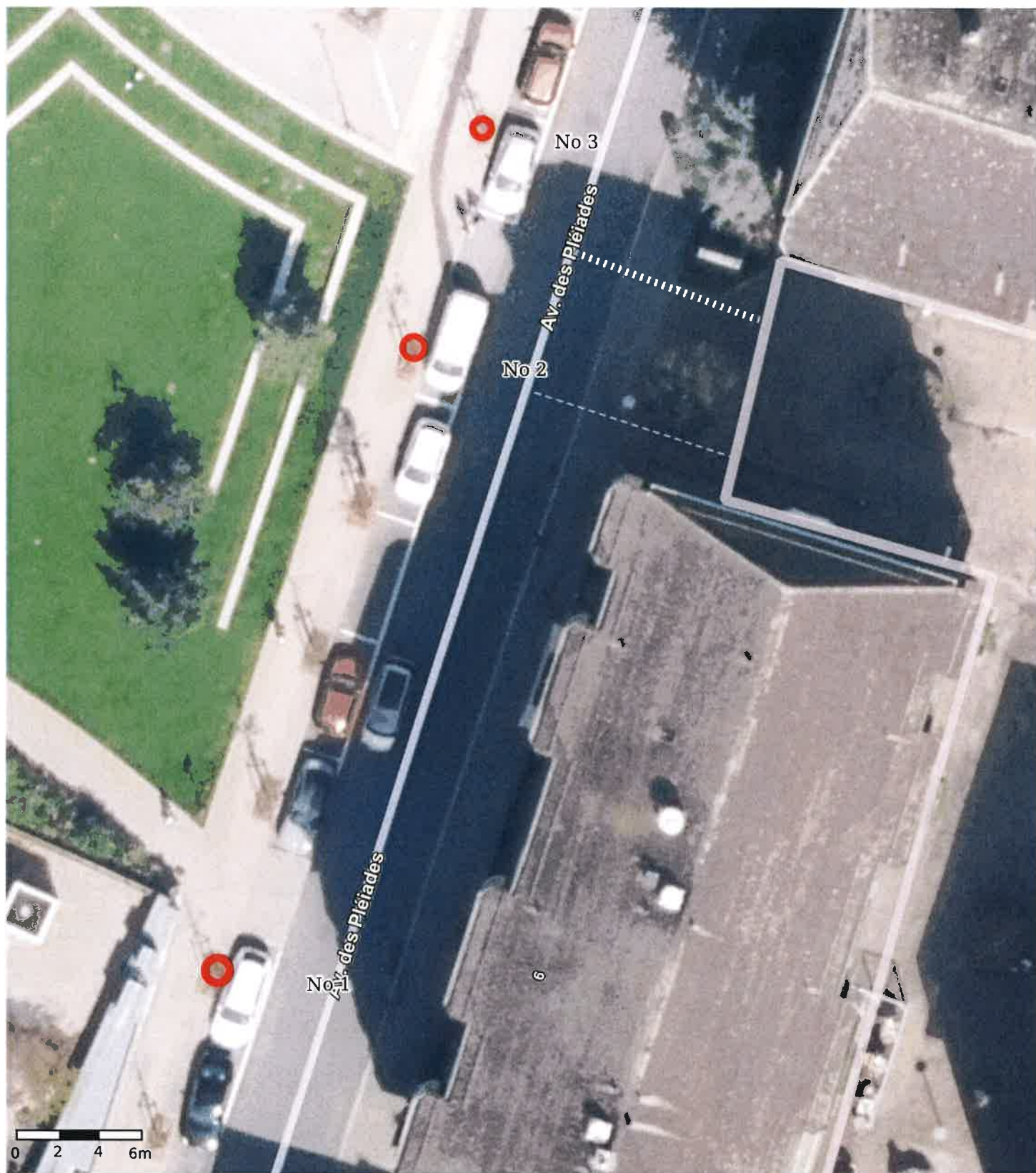
Date : 15.07.2024

Visa : 

La directrice : Irina Gote

Date : 15.07.2024

Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



**Parcelle DP 346, Av. des Pléiades**  
Demande d'abattage

Echelle : 1:250  
Coordonnées : 2°58'045 / 1°143'466  
Date d'impression : 09.07.2024

Parcelle DP 346, Av. des Pléiades, Quercus cerris



No 1



No 2



No 3